les provinces rhénanes une très-grande industrie. Or, M. de Bismark veut conquérir, non-seulement le sol, mais le cœur des Alsaciens. Et c'est dans le but de développer l'industrie métallurgique rhénane que la Prusse convoite des terrains houillers. Qu'avons-nous vu se produire naguère ? Le gouvernement impérial a ruiné l'industrie en fer dans toutes les parties de France ou pour parler plus exactement dans les 9/10es. Ainsi la Franche-Comté a été ruinée par le traité de commerce; ain i qu'un grand nombre d'industries qui vivent du fer dans les Pyrénées, en Bretagne, en Bourgogne, en Périgord et dans une infinité d'autres contrées.

Il ne faut pas oublier que la France est aussi riche que la uéde on minerais de fer. Les Pyrénées vont en première ligne; la Franche-Comté vient après et la Bretagne comme la Bourgogne sont des plus riches. Eh bien ! nous avons cédé une partie des terrains miniers, mais il nous en reste heureusement beaucoup. Le terrain que nous cédons a une réputation importante, les Allemands ont voulu en avoir une parcelle, mais la réputation de ces terrains miniers a été exagérée.

Croit-on, continue M. Thiers, que nous ne souffrions pas de cette cession douloureuse. Ceux qui ont signé la paix, ceux-là le sentent profondément. J'ai cruellement souffert; je souffrirai toute ma vie d'avoir été obligé d'apposer ma signature au bas du traité de paix, et s'il y a quelqu'un en France qui eut le droit de ne pas le signer, c'est bien moi. Car, au milieu des outrages dont j'ai été abreuvé à la tribune, j'ai persisté à soutenir qu'il ne fallait pas rompre la paix.

Dieu l'a voulu. L'homme qui s'était opposé le plus à la guerre a dû apposer sa signature à ce douloureux traité. La calomnie s'élèvera contre nous; elle s'est déjà élevée; mais si je me suis élevé contre la guerre avec persistance, je dois déclarer aujourd'hui encore que ce traité, je le regarde comme un des actes les plus patriotiques que j'ai dû accomplir avec une profonde tristesse, mais que j'ai dû accomplir. Et d'ailleurs, pour répondre à l'honorable général Chanzy, est-ce que ce sont les diplomates qui font les traités, permettez-moi de vous le dire, ce sont les militaires. (bravos, bravos ! Applaudissement.)

L'orateur rappelle un mot de Napoléon Ier au prince de Talleyrand que l'on félicitait.

A ce propos, M. Thiers, introduisant une digression, rapporte que lui même dit un jour au prince Napoléon : « De même que votre oncle a perdu la France par son génie, de même, votre cousin va la perdre par sa médiocrité. »

Cela posé, M. Thiers revient à M. de Talleyrand que l'on félicitait d'un traité conclu et à qui Napoléon dit : « Convenez que je suis bien un peu pour quelque chose dans ce traité. » Thiers ajoute : Ehbien! messieurs je puis retourner cette phrase et je dirai aux militaires qui se plaignent : « Allons, convenons que vous êtes pour quelque chose dans ce traité. » Non que je m'en prenne aux braves militaires qui ont fait leur devoir. Je pourrais parler de la campagne de la Loire qui a été faite dans des conditions peut-être insuffisantes; mais à quoi bon récriminer ? Soyons généreux les uns envers les autres.

M. Thiers rappelle ensuite les circonstances dans lesquelles a été signé le traité, les susceptibilités de la Prusse, etc,. Il déclare que les négociateurs ont fait leur devoir, qu'il les couvre de sa responsabilité et qu'il n'hésite pas à se rendre solidaire de leur œuvre. Il résulte que du côté du Luxembourg, nous perdons beaucoup moins que nous ne gagnerions du côté de Belfort. Il adjure donc la Chambre d'accepter avec le traité la 2e conclusion de la Commission.

M. Thiers ne veut pas descendre de la tribune sans rendre hommage au brave défenseur de Belfort, au colonel Denfert-Rochereau. Et bien, le colonel Denfert-Rochereau écrivait à un de ses amis une lettre dans laquelle il est de l'avis du Chef du pouvoir Exécutif.

Il ne peut pas, dit en terminant M. Thiers, y avoir un meilleur défenseur pour nous que le colonel Denfert.

Un des secrétaires de l'Assemblée donne lecture de cette lettre : « Comme la cession autour de Belfort ne peut l'être qu'au prix d'une autre cession, je dois dire, écrit M. Denfert, que la conservation de Belfort serait dénuée d'importance si elle n'était pas accompagnée de celle des cantons de Belfort et de Giromagny, de Delle et de la route menant au Ballon d'Alsace. La trouée de Belfort est, de toutes les situations, la plus profitable à la défense du pays. » (Très-bien! Très-bien!)

M. le général DUCROT déclare de sa place qu'il partage l'opinion du colonel Denfert et du chef du Pouvoir exécutif. Elle a une importance très considérable, non-seulement c'est la porte de la France, c'est la porte de l'Allemagne; et c'est par ce point que nous pouvons rentrer dans la vallée du Rhin.

Au contraire, la zône aux environs du Luxembourg n'a aucune importance. Au point de vue stratégique, le chemin en Allemagne c'est Sambre et Meuse ou bien la vallée du Rhin.

Le général CHABAUD-LATOUR examine également la question et se résont à accepter ce traité. Il entre dans l'examen de quelques détails. Il est évident que Belfort aura une toute autre importance avec un rayon étendu que si cette place conserve seulement un rayon nécessaire à la défense d'un siége, qui est tout au plus ici de 7 à 8 kilomètres.

Une place qui a ses approvisionnements assurés et un rayon étendu pour se mouvoir à une portée bien plus considérable que celle de ses canons.

Or, ce qui nous est concédé nous rapproche de Berne et des vallées de la Suisse. C'est au moins 20 kilom. de plus s'étendant vers les frontières de ce pays neutre et véritablement ami de la France.

Il y a de ce côté, une enclave qui reste jusqu'ici à l'Allemagne, par oubli peut-être, et sur laquelle l'attention de ceux qui règleront définitivement nos frontières sera appelée. Telle qu'est la cession faite par l'Allemagne, elle doit être acceptée par nous; car elle a une importance impossible à méconnaître.

Les conditions politiques restent dans toute leur valeur du côté du Luxembourg pour une petite comme pour une grande frontière. Dès lors que nous demeurons riverains; la France a le droit de parler au nom de ses intérêts.

La question de nationalité est celle qui arrêterait le plus le vote du général Chabaud-Latour. Il est extrêmement douloureux de consentir à perdre des communes restées françaises dans les préliminaires de paix. Il faut, toutefois, ne pas oublier que les préliminaires ne sont pas les traités définitifs et qu'il y a toujours quelques rectifications de frontière avant la signature définitive. D'ailleurs les conditions qui touchent aux Français des frontières du Luxembourg sont les mêmes pour les Français des frontières de l'Alsace du côté de Belfort, le sacrifice n'en est pas moins douloureux. Il faut se résoudre à celui qui paraît le plus avantageux à l'intérêt de la patrie. Il faut, d'ailleurs, reconstituer nos forces, apaiser les esprits, s'il se peut et faire qu'après le sacrifice, nous puissions arriver le plus prochainement possible à assurer de nouveau à la France une situation digne de sa grandeur, digne de son passé et même digne de son avenir. (Très-bien! très bien.)

La clôture est mise aux voix et prononcée. Il est procédé au scrutin de l'art. 2 du projet de loi, article relatif, à l'échange proposé au sujet de Belfort.

Le scrutin donne les résultats suivants.

Votants, 538; majorité absolue 270 : Pour 440, contre 98.

La Chambre a adopté l'article 2.

L'ensemble du projet est mis ensuite aux voix et adopté.

Sur la proposition du président, la Chambre décide qu'elle tiendra après-demain samedi à trois heures, sa prochaine séance publique.

La séance est levée à 7 h. 1/4.

On nous écrit de Versailles :

Dans la nuit de jeudi à vendredi, nos troupes ont surpris les positions des fédérés entre Arcueil, Cachan et Montrouge. Deux bataillons ont enlevé à la bayonnette la Grange-Ory et la maison Plichon située près du fort de Montrouge.

Les fédérés endormis ont été massacrés à la bayonnette et sabrés par la cavalerie dans leur fuite désordonnée sur Paris. Les pertes des insurgés s'élèvent à 4 ou 500 hommes tués ou blessés; un colonel est parmi les morts, 42 prisonniers dont un chef de bataillon et plusieurs officiers ont été amenés hier à Versailles. Dans cette affaire, nos troupes ont pris aussi un drapeau. Nous avons évacué ensuite les positions conquises qui sont trop exposées au feu des remparts. Nos pertes sont légères.

Le duel d'artillerie qui continue entre nos batteries et celles de la Commune n'a été signalé hier par aucun fait saillant. On tire de Montretout sur la barricade que les fédérés établissent sur le quai de Passy. Les batteries de Montmartre tirent sur nos positions d'Asnières et de Neuilly ; nous leur répondons et nos projectiles vont jusqu'à la place St-Pierre.

Le fort de Montrouge est toujours occupé par les insurgés, mais son action est nulle et la position des Hautes-Bruyères est, par suite, à peu près rendue sans importance.

Dans le Petit-Vanves, les insurgés n'ont plus qu'une seule barricade sur la route de Châtillon ; lorsqu'elle sera enlevée les fédérés seront sur ce point encore rejetés dans l'intérieur de Paris.

Nos travailleurs du bois de Boulogne, quoique abrités dans les tranchées, ont quelque peu à souffrir des boîtes à mitraille que les fédérés envoient jour et nuit et nos soldats sont trop près des remparts pour que Montretout puisse tirer de ce côté sans risquer d'atteindre nos propres troupes. Cependant nos travaux d'approche se continuent avec une activité très grande. Les mouvements de troupes sont très nombreux depuis quelques jours. Nos batteries n'ont pas encore ouvert le feu contre le mur d'enceinte.

—

Nous avons signalé, hier, le mouvement de concentration très-marqué autour de Paris par les troupes allemandes. Tous les villages de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise (rive droite), sont encombrés de troupes prussiennes, qui, toutes, se dirigent sur Paris. A ce sujet, la *Liberté* publie la note suivante :

« Pour calmer les inquiétudes qu'ont fait naître les derniers mouvements des troupes prussiennes autour de Paris, nous pouvons annoncer que le général Fabrice a déclaré à plusieurs personnes qui sont allées le voir à Soisy : 1° que les Prussiens, à moins d'événements imprévus, ne resteront pas plus de 10 à 15 jours en aussi grand nombre autour de Paris; 2° que les trois quarts des troupes allemandes se retireront derrière l'Oise; 3° que le gouvernement de Berlin lui-même est désireux de mettre le plus promptement possible un terme aux souffrances des populations.

—

MM. J. Favre et Pouyer-Quertier ont quitté Versailles, vendredi à midi. Ils se rendent à Francfort, où ils doivent se rencontrer avec M. de Bismark, pour procéder à l'échange des ratifications du traité de paix, qui doit avoir lieu aujourd'hui. On traiterait à cette entrevue certaines questions de détail importantes, relatives aux depenses de l'armée d'occupation, au payement de l'indemnité et à l'évacuation du territoire.

On lit dans *Paris-Journal* :

« L'archevêque de Paris fusillé! serait-ce vrai? On le disait hier à Versailles; personne n'osait l'affirmer, car la nouvelle, fût-elle sûre, on en voudrait douter encore.

« Nous savons bien que tous les jours, aux séances de la Commune, il se trouve un de ces êtres pour demander l'exécution des otages! Mais nous voulons croire que ces fanfarons de l'assassinat reculeraient devant leurs infâmes projets.

» Nous persistons à le croire; mais il faut que le gouvernement se hâte. Sinon, le meurtre d'un premier otage ne sera que le signal d'une immense tuerie. La Commune désespère, et on ne sait jusqu'où pourrait aller la folie furieuse d'hommes qui voudraient chercher dans l'ivresse du sang l'oubli du châtiment qu'ils voient venir. »

Chronique locale & départementale

La chambre Consultative et la Commission de la chambre Syndicale qui s'étaient réunies une première fois le 13 courant, se sont réunies de nouveau hier, dimanche, pour entendre ceux de nos compatriotes qui avaient été appelés à Versailles par M. Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Les renseignements et explications qui ont été donnés dans cette réunion ont éclairé la question, et il en est résulté *un accord complet entre tous*.

De quoi s'agit-il en effet ? Le Ministre a déclaré que le Gouvernement est dans la nécessité absolue de se créer de nouvelles ressources, les besoins du Trésor étant immenses, par suite des désastres de la France, et il étudie tous les moyens qui peuvent les lui procurer.

Plusieurs systèmes sont en présence.

1° Faut-il frapper le revenu ?

2° Faut-il frapper la consommation intérieure ?

3° Faut-il, enfin frapper, l'un et l'autre ?

Pour le cas où l'impôt sur la *consommation* serait choisi par l'Assemblée nationale, M. le Minisire demande aux délégués de l'industrie le moyen de *rendre à la sortie la quotité du droit perçu à l'entrée sur les matières premières*, parce que tout le monde est d'accord sur le point essentiel de ne pas entraver nos *exportations*.

Il va sans dire que si la matière première doit payer un droit d'entrée, les objets manufacturés, venant de l'étranger, paieront l'équivalent.

La mission de nos compatriotes et celle des délégués de Reims, du Cateau, de Paris, d'Elbœuf, de Tourcoing et autres contrées manufacturières a donc pour *but unique* de renseigner le gouvernement sur le moyen d'établir les compensations.

Si les hommes pratiques de l'Industrie ne l'aidaient pas dans ce travail, il en résulterait assurément de graves erreurs.

Telle est la situation; le travail préparatoire qui a été fait et discuté par les délégués des contrées industrielles indiquées plus haut, a été accepté à l'*unanimité* par notre Chambre Consultative et la commission de la Chambre Syndicale; il vient d'être renvoyé à Versailles.

Les divers projets qui sont à l'étude devant, dans tous les cas, être discutés par l'Assemblée Nationale avant de recevoir force de loi, tout ce qui se fait à l'heure actuelle n'est qu'une étude préparatoire.

Cette explication rassurera les esprits et on y trouvera la preuve qu'il ne peut être question ici d'opinion économique à faire prévaloir, car nul n'a intérêt à imposer les matières premières, si ce n'est le Trésor. *(Communiqué par la chambre Consultative).*

—

On lit dans la *Gazette de Mons* :

« Nous croyons devoir appeler l'attention du public sur un fait important.

« La police de Bruxelles annonce par voie d'affiches que tous les titres de l'emprunt de Paris de 1869 ont été volés dans la capitale française. Cette série comprend les nos 1 à 753,363.

« Il est donc bon d'être très-prudent pour l'achat de ces titres, le gouvernement de Versailles ayant déclaré que les titres volés ne seraient pas remboursés. »

—

Il résulte d'une communication du vice-consul de France à Swansea, en date du 5 mai. transmise à la Chambre par M. le ministre du commerce, que, par suite de dissentiments qui se sont élevés entre les mineurs et les propriétaires des houillères de South-Wallez, une grève serait sur le point de se produire dans les mines.

Un grand nombre de bâtiments français allant d'habitude prendre leurs chargements de charbons sur les côtes méridionales du Pays-de-Galles, de New-Port à Llamlly, cette éventualité peut avoir pour eux de fâcheuses conséquences. Il pourrait arriver, en effet, qu'ils eussent à subir une longue attente sans compensation, les chartes-parties stipulant d'ordinaire. qu'en cas de grève, les négociants en charbons sont déliés des conditions de leur contrat.

—

La compagnie du chemin de fer du Nord annonce que, en conséquence d'instructions reçues de la part du gouvernement français, toute importation d'armes en France est défendue.

Dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

—

Versailles, 22 mai 12 h. 45.

Quatre vingt mille hommes sont entrés par la porte du Sud, dans Paris. Nos troupes ont pénétré jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, le Trocadéro et à l'école militaire.

Une vive canonnade est entendue ce matin, elle est dirigée contre les barricades de l'Arc-de-Triomphe.

Les troupes ont capturé cette nuit le château de Muette, à Passy. Nous avons fait 600 prisonniers.

Environ 700 prisonniers sont arrivés dans la matinée à Versailles. Assy se trouve parmi eux.

Depuis hier soir, Paris est complètement cerné.

Les Prussiens empêchent de passer à St.-Denis.

On assure que Dombrowski est cerné à St.-Ouen.

—

Francfort, 22 mai.

Cette après-midi, il y a une conférence de plusieurs heures entre M. de Bismark et MM. Favre et Pouyer-Quertier.

Le bruit court que leur séjour ici ne durera que trois jours.

—

Berlin, 20 mai.

SÉANCE DU PARLEMENT. — Le premier paragraphe du projet de loi concernant l'Alsace et la Lorraine a été adopté ; suivant ce paragraphe, les territoires séparés de la France, en Alsace et en Lorraine seront réunis pour toujours à l'empire allemand. Ont voté contre ce projet MM. Sonnemaux et Scharps. Les Lorrains et M. Kruger (Danois) se sont absentés avant le vote.

—

Stockholm 20 mai.

Le roi prononce la clôture de la session du Reichstag et dans un discours, il exprime ses regrets sur l'issue de la question relative à l'armée; il annonce une session extraordinaire du Reichstag qui aura lieu dans le courant de l'été afin de soumettre cette question à une nouvelle discussion.

Le discours du Trône déclare que la solution de la question d'union est provisoirement suspendue. La reprise de cette question est assujettie au développement naturel du sentiment de confraternité dans le royaume.

Le roi parle d'une augmentation des droits sur l'eau-de-vie et l'esprit de vin qui sera de 10 ocres par pot et de 3 ocres par livre de tabacen feuille, que cette augmentation entrera en vigueur aussitôt que possible. Il y aura de même quelque augmentation sur lépicerie et sur les fruits du midi,

---

BOURSE DE LILLE du 16 Mai 1871

Obligations. — Lille 1860 95 .. — Lille 1863. Janvier 50 — Département du Nord 94 25. Cours état — fonds de l'état, Rente 3 0/0 38 50 emprunt 3 p. c. 54 25 — Emprunt 1870 6 p. c. 97 25 .. Obligations des villes — Lille 1860 92 .. Lille 1863 88 .. Lille 1865 449 .. Roubaix-Tourcoing, emprunt 4 50 p. 39 25 Armentières ..... Bordeaux 88 .. Département du Nord 85 ...

Valeurs locales — Caisse commerciale de Lille, Verley 380 .. Caisse commerciale de Roubaix, Verley 515 25. Caisse d'escompte, Péro et C. 540 .. Crédit industriel et de Dépôts du Nord 516 25 Comptoir commercial Desilder et C. 525 .. Gaz de Wazemmes, actions anciennes 1250 .. Gaz de Wazemmes, actions nouvelles 1125 .. Le Nord, assurances vie, actions 1260 .. Charbonnages. — Azincourt 252 50. Bruay demandé à 2060 ..... Bully-Grenay (le sixième) 445 ... Carvin 395 Courrière 10075 .. Estarpelle 1150 .. Ferfay 1150 . Lens aff 9200 .. Liévin (action libérée) ..... Meurchin 3010... Vocoigne et Noeux demandé à 5410 5410

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 19 Mai.

SUCRES	Cote officie	Cours comm	Demande	offert
Sucre indigène bon 4e 88 dito.	63 50	...	...	...
— en pain, 6 Kil. n. l.	144	...	...	...
Grains		...	...	...
3/6 betterave disponible		...	...	62 50
— — courant		...	...	36
— fin 1re qualité disponible		...	...	...
— — courant		65	...	...
— Mélasse disponible.	65 25	...	...	...
— à livrer 4 premiers		...	...	...
— — 4 derniers		...	...	61
— — 3 d'été		60	...	...
— — 1 prochain		...	62 50	...

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours

TOUS LES JOURS

Consultations gratuites de midi à deux heures, VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faite.

---

rendre à Stone-House. Il faut empêcher que les magistrats s'y réunissent pour lancer des mandats et des warrants. En avant donc ! Surtout pas de cruautés inutiles, de pillage, de vengeances contre les personnes... Quiconque se rendrait coupable de tels crimes serait indigne de servir une sainte cause. Mais, afin qu'on ne nous prenne pas pour des malfaiteurs, arborons le noble drapeau sous lequel nous devons marcher désormais !

Il fit un signe à Jack Gunn ; aussitôt celui-ci éleva dans les airs un drapeau vert sur lequel resplendissait une harpe blanche, et dont une croix dorée surmontait la hampe. Un souffle de la brise développa fièrement les plis de cet étendart national de l'Irlande, pendant que le soleil, arrivé à son midi, lui jetait du haut du ciel des éclairs éblouissants.

Alors les cris d'enthousiasme devinrent de véritables hurlements. La joie semblait aller qu'au vertige dans ces âmes impressionnables, à la vue des couleurs si longtemps proscristes de la partie. Il y avait des hommes qui s'embrassaient les larmes aux yeux; des vieillards tombaient à genoux pour remercier Dieu d'avoir vécu jusqu'à ce jour; les enfants se faisaient élever dans les bras de leurs parents pour mieux contempler ce symbole révéré de l'antique indépendance, et tous s'écriaient en battant des mains :

— Que Dieu le bénisse ! O'Byrne pour toujours ! Hourra!... En avant pour la vieille Irlande !

Jack Gunn agita son drapeau; puis, sur un mot de Richard, il se mit en marche vers Stone-House. La foule s'ébranla aussitôt et le suivit.

Richard lui-même voulait les précéder, mais il ne pouvait abandonner sa sœur évanouie. Cependant, comme les grilles de Stone-House avait été fermées de nouveau, il espérait, pendant le temps nécessaire pour les faire ouvrir ou pour les forcer, trouver une personne sûre à qui la confier; il regardait autour de lui avec anxiété, lorsque Angus, dont les vêtements noirs étaient encore souillés de poussière, s'approcha rapidement.

— Ah mon frère Richard, dit-il avec une douceur mélancolique, qu'avez-vous fait ? Voyez, ajouta-t-il en désignant la jeune fille évanouie, dans quel état vous avez mis l'enfant chérie de notre père... Eh bien ! vous avez été peut-être plus cruel encore envers l'Irlande ! — Dieu nous jugera, répliqua Richard d'un ton sombre, et l'avenir décidera qui de nous a le mieux compris les intérêts de son pays. Quant à notre sœur, est-ce moi qui l'ai perdue, ou vous, aveugle et imprudent, qui l'avez l'avez laissée exposée aux attentats de nos ennemis héréditaires? Je ne regrette pas ce que j'ai fait; si, pour opérer le salut de l'Irlande, il eût fallu imiter ce Romain qui tua sa fille Virginie en présence du peuple, je n'aurais pas hésité à accomplir ce sacrifice! Le mien n'a été ni moins grand ni moins douloureux peut-être !... Mais il n'est pas temps encore, ajouta-t-il se reprenant, de songer aux plaies saignantes de notre sœur. Chargez-vous de cette malheureuse créature, et donnez-lui les secours dont elle a besoin... Aussitôt que les grands projets dont je poursuis l'accomplissement m'en laisseront le loisir, je vous dirai mes intentions à son égard. En attendant, retirez-vous à la mense et gardez-vous de vous opposer à ce qui est certainement la volonté de Dieu.

Il écarta les cheveux flottants de la pauvre Julia, déposa un baiser sur son front glacé, et la remettant à Angus, il s'éloigna précipitamment. Le prêtre eût bien voulu le retenir, mais il sentait que ses paroles ne seraient ni comprises ni écoutées; il se contenta donc de lever les mains au ciel, comme pour le prendre à témoin de son impuissance.

Julia, en ce moment, parut enfin revenir à la vie, elle souleva péniblement sa tête, et s'écria d'une voix faible mais distincte :

— Richard, sauvez miss Avondale !

Puis elle s'affaissa de nouveau.

Richard n'avait pas entendu cette recommandation ; il se trouvait déjà près de la grille de Stone-House, quand un homme l'aborda ; c'était l'aveugle de Lady's-Church.

— Milord, dit le vieillard, soyez béni pour votre héroïsme... Dieu vous a fourni ce moyen que vous cherchiez avec tant d'ardeur, mais à quel prix ! — Qu'importe ! murmura Richard d'une voix étouffée, pendant qu'une larme brillait dans ses yeux, en dépit de son stoïcisme.

Des coups de fusil, qui retentirent dans le parc, interrompirent l'entretien. Richard s'élança au milieu de la foule, et on attaqua les portes de Stone-House avec fureur.

XI

L'INSURRECTION.

Les coups de feu qui avaient attiré l'attention de Richard O'Byrne cessèrent bientôt. Les constables préposés à la garde de Stone-House n'avaient pas voulu abandonner leur poste sans une apparence de combat. Mais c'eût été folie à une poignée d'hommes de tenter d'arrêter les masses considérables qui se portaient sur l'habitation du landlord, et, après avoir fait, à travers la grille, une décharge qui ne blessa personne, ils s'étaient enfuis et dispersés dans le parc.

Cette velléité de résistance augmenta encore l'ardeur des assaillants. En un clin d'œil, les murs furent franchis ; la grille, descellée par de puissants leviers, tomba avec fracas ; et tandis que la foule se précipitait en poussant de grands cris dans l'avenue, des hommes choisis se dirigeaient, par l'ordre d'O'Byrne, vers les autres issues du parc, afin de s'en emparer.

(La suite à un prochain numéro.)